

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DANS LE DEFENSE ET LA SECURITE

Comment renforcer la coordination entre les acteurs ?

La 1^{ère} édition du Grand Débat, colloque annuel des acteurs de l'économie sociale des forces de Défense et de Sécurité, organisé par la Fédération Jonxio, s'est tenu à Paris le 16 novembre 2016 autour du thème : « Accompagnement social dans la Défense et la Sécurité, comment renforcer la coordination entre les acteurs ? »

Introduction du Général (2s) Jean-Louis Fournaise, président de la Fédération

Les enjeux de l'accompagnement social des ressortissants de la Défense et de la Sécurité sont nombreux.

En opération, en service comme à l'entraînement, la blessure mais aussi bien d'autres accidents de la vie constituent un bouleversement profond voire déstabilisant pour nos ressortissants, remettant en cause les équilibres de leurs vies professionnelle, personnelle, impactant souvent leur famille et leurs proches.

Face à ces situations douloureuses et diverses, se reconstruire, parfois se réinsérer dans la vie civile, est un chemin constitué de nombreuses étapes que chaque ressortissant doit, à sa manière, surmonter avec succès. Pour ne pas le laisser seul face à ces épreuves, les acteurs de l'accompagnement social défense et sécurité, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés, déploient avec cœur et énergie, idées et moyens dans le cadre de champs d'actions, de modes de fonctionnement et de statuts qui parfois diffèrent.

Leur complémentarité et leur coordination, dans toute leur diversité, sont essentielles pour inscrire chaque ressortissant touché ainsi que ses proches dans le parcours de la guérison, ou tout simplement, pour l'aider à se relever.

Le Grand Débat 2016 propose d'y réfléchir en compagnie d'intervenants et de partenaires experts du sujet, pour rechercher et préparer ensemble des pistes d'action solidaire pour demain en valorisant nos acquis.

Les organismes parties prenantes au Débat :

- Service de Santé des armées
- Cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre
- Cellule d'aide aux blessés et aux familles de l'armée de l'air
- Cellule d'aide aux blessés de la Marine nationale
- Sous-direction action sociale de la Préfecture de police de Paris
- Caisse nationale militaire de Sécurité sociale
- Association Terre Fraternité
- Association Solidarité Défense
- ADO
- ADOSM
- FOSA
- Fondation Maison de la Gendarmerie
- ONAC-VG
- ANFEM
- Ailes Brisées
- Association Castel Mauboussin
- Membres de la Fédération

1^{ère} table ronde – Le paysage de l'accompagnement social des Forces de Défense et de Sécurité

Cette table ronde avait pour objet de catégoriser les différents besoins en matière d'accompagnement social :

- besoins financiers, d'accompagnement administratif, juridique, psychologique, moral, de reconnaissance, en reconversion, etc.
- le cas particulier des blessés en opérations ;
- les problématiques de distinction en service/hors service ;
- les besoins liés aux accidents de la vie, le soutien des familles ;
- le cas de la police nationale, les développements récents.

La grande variété des besoins met en évidence un besoin de coordination qui ne peut pas être uniforme.

2^{ème} table ronde – Les modes de fonctionnement des différents acteurs

Cette table ronde visait à mettre en évidence les atouts et contraintes des acteurs : contraintes administratives, budgétaires ou juridiques des acteurs institutionnels versus souplesse des dispositifs associatifs.

Elle mettait en évidence le rôle de pivot joué par les cellules d'aide aux blessés entre le monde institutionnel et le tissu associatif : CABAT/ Terre Fraternité – ADO, CABAM/ADOSM, CABMF/FOSA - Ailes Brisées, et dispositif particulier de la Fondation « Maison de la Gendarmerie ».

Était mis en évidence le positionnement particulier des acteurs privés : mutuelles ou organismes apparentés, en soutien financier du monde associatif comme en accompagnement aux côtés des acteurs institutionnels.

La table ronde a permis de faire émerger la complémentarité entre les différents acteurs et, de ce fait, un vrai besoin de coordination.

3^{ème} table ronde – Une organisation souple

Cette table ronde a permis de mettre en évidence que les relations spontanées entre acteurs sont une réalité ; il existe déjà quelques dispositifs de coordination et la dynamique engagée depuis quelques années va dans le sens de leur renforcement et de leur développement. Un exemple emblématique : la coordination « souple » sur le terrain entre ANFEM et Ailes Brisées.

Pour autant, des difficultés subsistent : il est difficile pour les personnes ayant un besoin d'accompagnement de s'y retrouver entre les différents acteurs ; également, les dispositifs fonctionnent bien pour les blessés en opérations mais c'est moins clair dans les autres situations.

4^{ème} table ronde – Quelles solutions ?

En synthèse, cette table ronde a permis de mettre en évidence quelques pistes d'améliorations du dispositif de coordination globale :

- en premier lieu il est nécessaire de développer une bonne connaissance entre acteurs (histoire, positionnement, actions prioritaires, organisation...) ;
- à partir de cet état des lieux, identifier les zones de fragilité ou de redondance ;
- mieux faire connaître l'organisation du dispositif aux ayants droit (cartographie à mettre sur pied, construction d'un site internet...)
- mettre au point des outils entre acteurs : mise au point d'une charte entre acteurs, établir une feuille de route...

Conclusion de Patrick FELTEN, délégué général de la Fédération

En conclusion, Patrick FELTEN remerciait l'ensemble des participants pour la qualité et la richesse des échanges. Il soulignait l'engagement de la Fédération pour aider l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social à améliorer les dispositifs de coordination afin d'améliorer l'efficacité globale, au bénéfice des ayants droit et parfaire la lisibilité du dispositif. Il insistait sur la caractéristique de la démarche de la Fédération qui n'a nullement l'intention de mettre sur pied quelque nouvelle superstructure mais de trouver, avec tous, les dispositifs de coordination les plus souples possibles dans le strict respect des prérogatives de chacun. Il donnait rendez-vous à chacun dans les prochaines semaines pour la construction commune d'une feuille de route.